

STATISTIQUES

BELGIQUE

L'Industrie Charbonnière

pendant l'année 1936

**Statistique provisoire et vue d'ensemble
sur l'exploitation**

PAR

G. RAVEN,

Directeur général des Mines,

ET

H. ANCIAUX,

Ingénieur en Chef, Directeur des Mines.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés dans la « Statistique des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1936.

Certaines des indications numériques qui suivent ne sont qu'approximatives, mais il n'est guère à prévoir que les chiffres définitifs s'en écartent beaucoup.

Production de houille.

(Voir tableaux nos 1 et 2 et diagramme n° 1.)

La production nette de houille en Belgique a été, en 1936, de 27.873.240 tonnes, contre 26.506.360 tonnes en 1935.

D'après le tableau n° 1, on peut se rendre compte de l'allure de la production mensuelle.

Le bassin de la Campine a fourni 22,5 % de l'extraction totale de l'année, contre 21,4 % en 1935, 21,1 % en 1934 et 18,9 % en 1933. Il n'a été dépassé, au point de vue de l'importance de la production, que par le district de Charleroi.

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année a varié, suivant les districts, entre 264 et 290. Pour l'ensemble des charbonnages, il a été de 278,2 contre 271,0 en 1935, 272,8 en 1934, 273,3 en 1933, 238,0 en 1932 et 290,6 en 1931.

TABLEAU N° 1.

PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR DISTRICT
(en milliers de tonnes).

PÉRIODES	Le Royaume						
	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Royaume
Janvier 1936	433,8	370,4	635,5	31,4	496,0	560,6	2 527,7
Février	381,4	333,7	610,0	29,2	452,4	530,4	2 337,1
Mars	438,9	359,7	628,8	31,3	470,5	540,9	2 470,1
Avril	434,3	356,0	631,8	29,7	469,5	513,8	2 435,1
Mai	393,5	342,5	603,2	27,9	447,1	504,6	2 318,8
Juin *	196,6	201,1	365,6	18,1	231,4	346,5	1 359,3
Juillet	427,0	370,8	627,9	31,5	491,9	549,9	2 499,0
Août	412,1	354,9	628,8	29,8	334,2	526,1	2 285,9
Septembre	366,6	315,1	538,4	25,0	402,0	512,2	2 159,3
Octobre	395,0	366,8	659,5	32,7	496,4	567,9	2 518,3
Novembre	396,6	360,5	640,2	30,9	452,4	566,3	2 446,9
Décembre	420,2	364,7	659,3	33,4	481,0	560,2	2 518,8
Totaux des relevés mensuels 1936	4.696,0	4.096,2	7.229,0	350,9	5.224,8	6.279,4	27.876,3
Production en 1936 (chiffres rectifiés)	4.693,9	4.096,3	7.227,7	350,9	5.224,8	6.279,6	27.873,2
» 1935 (1)	4.590,5	3.873,0	6.852,0	321,7	5.188,2	5.681,0	26.506,4
» 1934 (1)	4.390,2	3.840,2	7.030,8	344,2	5.239,4	5.544,4	26.389,2
» 1933 (1)	4.318,2	3.754,7	7.029,6	323,2	5.105,3	4.768,7	25.299,7
» 1932 (1)*	3.584,1	3.154,6	6.022,7	292,3	4.443,7	3.926,2	21.423,6
» 1931 (1)	5.073,5	4.249,7	7.681,1	363,7	5.497,3	4.177,1	27.042,4

La production moyenne du pays par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 97.620 tonnes, minimum atteint au mois de juillet, à 105.830 tonnes, maximum atteint en novembre (voir tableau n° 2).


(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.
* Grève prolongée.

TABLEAU N° 2.
PRODUCTION JOURNALIÈRE (en tonnes)

Périodes	Couchant de Mons		Centre		Charleroi		Namur		Liège		Campine		Royaume	
	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction
1936														
Janv.	17.140	25,3	14.640	25,3	27.040	23,5	1.320	23,8	19.000	26,1	22.880	24,5	101.930	24,8
Fév.	16.950	22,5	14.830	22,5	26.870	22,7	1.360	21,4	18.930	23,9	22.670	23,4	101.510	23,0
Mars	17.350	25,3	14.560	24,7	26.200	24,0	1.360	23,0	18.820	25,0	21.900	24,7	100.000	24,7
Avril	17.440	24,9	14.350	24,8	26.550	23,8	1.320	22,0	18.780	25,0	21.140	24,3	99.800	24,4
Mai	17.110	23,0	14.700	23,3	26.810	22,5	1.340	20,8	18.710	23,9	20.350	24,8	99.520	23,3
Juin	16.120	12,2	14.260	14,1	25.740	14,2	1.320	13,8	18.510	12,5	19.690	17,6	97.790	13,9
Juillet	16.490	25,9	14.600	25,4	25.840	24,3	1.280	24,7	18.420	26,7	20.750	26,5	97.620	23,6
Août	16.550	24,9	14.370	24,7	25.880	24,3	1.310	22,8	18.770	17,8	21.130	24,9	98.530	23,2
Sept.	15.530	23,6	14.390	21,9	26.130	20,6	1.270	19,7	18.350	21,9	20.910	24,5	97.260	22,2
Oct.	16.060	24,6	14.050	26,1	26.490	24,9	1.310	25,0	19.170	25,9	21.510	26,4	99.120	25,4
Nov.	16.660	23,8	15.060	23,9	26.670	24,0	1.380	22,3	19.170	23,6	22.840	24,8	102.380	23,9
Déc.	17.510	24,0	15.320	23,8	28.540	23,1	1.310	24,0	19.320	24,9	23.640	23,7	105.830	23,8
1936	16.760	280,0	14.710	278,5	26.580	271,9	1.330	263,9	18.850	277,2	21.650	290,1	100.190	278,2
1935 (1)	16.600	276,6	14.000	276,5	27.070	253,1	1.360	276,0	17.960	288,8	20.630	275,4	97.820	271,0
1934 (1)	16.290	269,5	13.680	280,7	27.810	252,8	1.450	237,0	18.070	289,9	18.900	283,4	96.730	272,8
1933 (1)	16.140	267,6	13.840	271,4	26.970	260,6	1.280	253,0	17.550	290,9	16.390	291,0	92.570	273,3
1932 (1)	15.520	230,9	14.200	222,2	26.080	231,0	1.160	231,4	17.520	253,7	15.000	261,7	90.010	238,0
1931 (1)	17.550	289,1	14.560	291,9	26.740	287,2	1.360	266,5	18.860	292,4	13.850	301,6	93.070	290,6

(1) D'après les chiffres définitifs de la statistique annuelle.

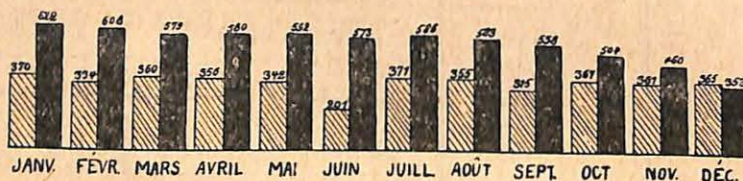
MOUVEMENT DE LA PRODUCTION ET DES STOCKS DANS LES PRINCIPAUX DISTRICTS

 PRODUCTION MENSUELLE EN MILLIERS DE TONNES
 STOCK À LA FIN DU MOIS EN MILLIERS DE TONNES

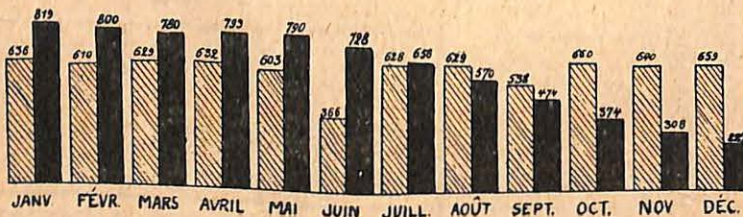
COUCHANT DE MONS



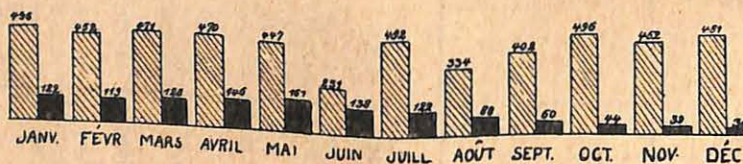
CENTRE



CHARLEROI



LIÈGE



CAMPINE

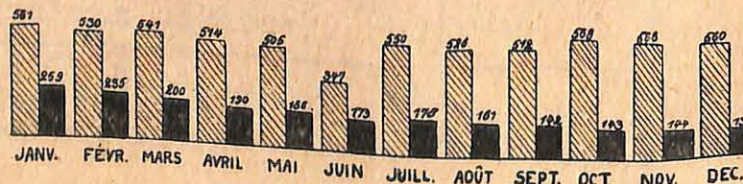


DIAGRAMME N° 1.

Stocks de houille.

(Voir tableau n° 3 et diagramme n° 1.)

A part de légères augmentations au cours des mois d'avril et mai 1936, le stock total de houille dans les charbonnages a considérablement diminué de mois en mois.

Il a passé de 2.577.600 tonnes au 1^{er} janvier 1936, à 1.061.700 tonnes en fin d'année.

Pour l'ensemble des charbonnages du pays, la quantité de charbon en magasin a donc diminué de 1.515.900 tonnes pendant l'année 1936. Le stock total existant à fin d'année correspond, à l'allure moyenne de production de la dite année, à une production de moins de 11 jours.

Par rapport à la production journalière moyenne réalisée en 1936 dans chaque district, le stock à fin d'année représente la production de 18 jours de travail dans le Couchant de Mons, de 24 jours dans le Centre, de 8 jours dans le district de Charleroi, de 4 jours dans celui de Namur, de moins de 2 jours seulement dans celui de Liège et de 6 jours dans le bassin de la Campine.

Tous les bassins ont participé à la diminution de stock, mais dans une mesure variable. Le recul a été le plus marqué dans le district de Namur, où le stock à fin décembre 1936 ne représentait plus, comme il est dit plus haut, que la production de quatre journées, alors que le stock au 1^{er} janvier 1936 correspondait à la production de près de 28 journées de travail de ce bassin.

Personnel.

(Voir tableaux nos 4 et 5 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction.

Ce nombre a oscillé entre 122.200 et 119.700 pendant le premier semestre et entre 114.600 et 123.400 pendant le deuxième semestre.

TABLEAU N° 3.

STOCKS EN MILLIERS DE TONNES

Périodes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	Royaume
1er janv. 1936 (1)	685,6	653,1	802,0	36,8	91,0	309,1	2.577,6
fin janvier . . .	635,0	622,2	818,8	41,0	122,0	259,1	2.498,1
» février . . .	599,3	607,7	799,6	41,0	119,5	235,3	2.402,4
» mars . . .	561,1	579,0	779,7	44,1	127,7	200,0	2.291,6
» avril . . .	552,8	579,9	792,8	49,4	146,3	189,8	2.311,0
» mai . . .	555,2	591,8	790,3	49,0	161,3	186,5	2.334,1
» juin . . .	521,8	573,5	728,5	44,7	138,1	172,6	2.179,2
» juillet . . .	501,4	585,6	655,8	41,8	121,5	177,7	2.083,8
» août . . .	486,5	582,6	569,6	39,8	88,0	160,5	1.927,0
» septembre . . .	445,7	538,1	473,9	32,4	60,0	142,2	1.712,3
» octobre . . .	404,4	503,9	373,7	22,9	43,6	142,5	1.491,0
» novembre . . .	371,6	459,7	308,1	15,5	39,4	143,8	1.338,1
» décembre . . .	306,8	352,7	226,5	5,8	34,8	135,1	1.061,7

TABLEAU N° 4.

PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES
(en milliers d'ouvriers)

Périodes	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
1935 décembre . . .	17,9	83,9	37,8	121,7
1936 janvier . . .	17,9	84,3	37,9	122,2
février . . .	17,8	83,7	37,9	121,6
mars . . .	17,7	82,6	37,9	120,5
avril . . .	17,8	83,4	37,5	120,9
mai . . .	17,7	82,7	38,2	120,9
juin . . .	17,2	81,1	38,6	119,7
juillet . . .	17,6	83,2	38,1	121,3
août . . .	17,4	82,0	38,3	120,3
septembre . . .	16,8	78,4	36,2	114,6
octobre . . .	17,1	80,9	37,7	118,6
novembre . . .	17,5	83,7	38,2	121,9
décembre . . .	18,1	84,9	38,5	123,4
1936 moyenne . . .	17,5	82,6	37,9	120,5
1935 » (1) . . .	17,9	83,4	37,2	120,6
1934 » (1) . . .	18,4	87,0	38,7	125,7
1933 » (1) . . .	18,5	93,5	41,4	134,9
1932 » (1) . . .	18,7	96,4	41,9	138,3
1931 » (1) . . .	20,4	106,4	46,3	152,7

1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

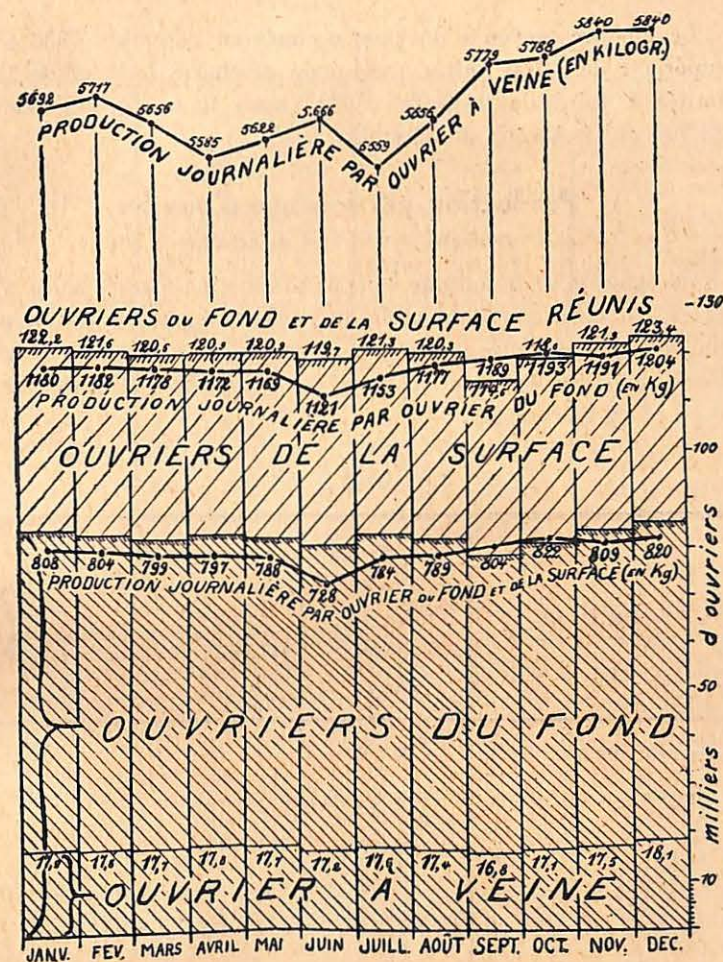


DIAGRAMME N° 2.

Le relevé ci-après donne la répartition entre les districts du personnel total occupé au cours du dernier mois des années 1930, 1934, 1935 et 1936.

	Déc. 1930	Déc. 1934	Déc. 1935	Déc. 1936
Couchant de Mons	32.000	21 000	21.600	22.300
Centre	22.800	17.800	17.200	17.400
Charleroi	45.800	36.300	35.500	35.300
Namur	2.300	1.700	1.700	1.700
Liège	34.900	27.300	27.300	27.600
Campine	21.300	18.300	18.400	19.100
Royaume	159.100	122.400	121.700	123.400

Le nombre moyen d'ouvriers occupés en décembre 1936 a été supérieur de 1.700 unités à celui de décembre 1935 et de 1.000 unités à celui de décembre 1934, mais il a été inférieur de 35.700 unités à celui de décembre 1930.

Production par journée d'ouvrier.

(Voir tableaux nos 5, 6 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 5 indique que la production par journée d'ouvrier, calculée pour l'ensemble du pays, a augmenté sensiblement au cours de l'année, que l'on considère les ouvriers à veine, l'ensemble des ouvriers du fond ou l'ensemble des ouvriers du fond et de la surface.

TABLEAU N° 5.

PÉRIODES	Production journalière par ouvrier		
	Ouvriers à veine kilogr.	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) kilogr.	Ouvriers du fond et de la surface kilogr.
Janvier 1936	5.692	1.180	808
Février	5.717	1.182	804
Mars	5.656	1.178	799
Avril	5.585	1.172	797
Mai	5.622	1.169	788
Juin	5.666	1.121	728
Juillet	5.559	1.153	784
Août	5.656	1.177	789
Septembre	5.779	1.189	804
Octobre	5.788	1.193	822
Novembre	5.840	1.191	809
Décembre	5.840	1.204	820

Le tableau n° 6 met en regard, pour les divers districts, le rendement de chacune de ces catégories en 1936 et les rendements qui ont été réalisés au cours des deux années antérieures; il permet aussi de faire des comparaisons entre les districts.

Les rendements ont été sensiblement plus élevés en 1936 qu'en 1935, tant dans le bassin du Nord que dans les divers districts du bassin du Sud, à l'exception toutefois du Couchant de Mons, où l'on constate une légère régression des rendements.

TABLEAU N° 6

DISTRICTS MINIERS	Production moyenne								
	par journée d'ouvrier à veine en kilogs			par journée d'ouv. de l'intérieur (ouv. à veine compr.) en kilogs			par journée d'ouv. de toute catégorie (intérieur et surface) en kilogs		
	1934 (1)	1935 (1)	1936 (2)	1934 (1)	1935 (1)	1936 (2)	1934 (1)	1935 (1)	1936 (2)
Couchant de Mons	4.488	4.628	4.568	1.047	1.092	1.089	729	761	759
Centre	5.070	5.416	6.175	1.045	1.114	1.196	716	767	813
Charleroi	4.963	5.044	5.117	1.069	1.111	1.120	698	723	726
Namur	4.595	4.605	4.614	1.121	1.140	1.165	743	737	751
Liège	4.976	5.329	5.464	875	927	937	621	656	662
Bassin du Sud.	4.870	5.068	5.221	1.005	1.055	1.076	687	720	731
Campine	7.519	7.651	8.382	1.468	1.573	1.760	996	1.073	1.138
Le Royaume	5.260	5.464	5.706	1.076	1.136	1.179	735	775	795

On peut constater que l'avance prise par le bassin de la Campine, par rapport aux autres bassins, en ce qui concerne la production par journée d'ouvrier de toute catégorie, s'est encore accentuée au cours de l'année 1936. Il y a lieu de remarquer aussi l'augmentation importante des rendements dans le bassin du Centre.

Salaires.

(Voir tableaux nos 7, 8 et 9.)

En séances des 19 et 20 juin 1936, la Commission Nationale Mixte des Mines décida : 1° une augmentation générale des salaires de 5 %, à partir du 21 juin;

2° l'application à l'ouvrier masculin adulte du minimum de salaire de 32 francs;

3° la fixation à 42 francs du salaire minimum prévu par la convention des salaires pour les ouvriers abatteurs;

4° l'octroi d'un congé payé.

Dans la suite, des minima de salaires ont été fixés pour d'autres catégories d'ouvriers à marché.

Les divers minima ainsi que les salaires majorés comme il est dit ci-dessus ont été mis en regard de l'index 684.

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

(2) Chiffres provisoires.

TABLEAU N° 7.

SALAIRES EN SEPTEMBRE 1936 ET EN DÉCEMBRE 1936

CATÉGORIES d'ouvriers	Dates	Salaire d'une journée de huit heures						
		Mons	Centre	Charleroi et Namur	Liège	Bassin du Sud	Campine	Royaume
A. — Fond								
1) Ouvriers à veine.	Sept. 36	45,40	46,53	46,22	47,79	46,43	48,65	46,79
	Déc. 36	46,98	48,12	48,58	49,67	48,36	50,06	48,66
2) Ouvriers à marché autres que les ouvriers à veine; ouvriers à la journée assimilables aux précédents au point de vue du sa- laire.	Sept. 36	44,93	47,63	46,48	45,16	45,90	49,54	46,50
	Déc. 36	46,26	49,31	48,27	46,96	47,53	49,88	47,89
3) Ouvriers occupés au transport pendant le poste d'abatage.	Sept. 36	36,10	32,75	33,86	36,57	34,78	36,39	34,96
	Déc. 36	36,50	33,82	35,25	38,15	35,99	37,20	36,11
4) Autre personnel du fond (*).	Sept. 36	35,80	37,19	36,88	36,37	36,53	37,59	36,75
	Déc. 36	36,24	38,70	38,58	38,01	37,88	37,59	37,82
5) Ensemble du person- nel du fond (*).	Sept. 36	41,27	40,46	41,03	41,11	41,01	43,47	41,41
	Déc. 36	42,24	41,85	42,70	42,89	42,50	44,12	42,75
B. — Surface								
6) Ouvriers qualifiés et ouvriers y assimilables au point de vue du salaire.	Sept. 36	35,31	38,12	36,59	35,61	36,25	36,36	36,27
	Déc. 36	36,38	39,68	37,44	36,68	37,35	37,83	37,42
7) Personnel masculin non qualifié.	Sept. 36	27,91	30,79	30,18	30,09	29,93	29,43	29,84
	Déc. 36	29,22	31,76	31,63	31,07	30,89	30,54	30,83
8) Femmes et filles.	Sept. 36	14,25	16,04	16,84	18,51	17,03	16,38	17,02
	Déc. 36	14,56	16,36	17,21	19,26	17,57	17,14	17,56
9) Ensemble du person- nel de la surface (*).	Sept. 36	31,32	32,73	31,06	30,70	31,32	31,92	31,42
	Déc. 36	32,29	33,83	32,03	31,77	32,34	33,66	32,45
C. — Fond et surface								
10) Ensemble du person- nel du fond et de la surface (*).	Sept. 36	38,23	37,88	37,41	37,98	37,82	39,61	38,11
	Déc. 36	39,22	39,13	38,90	39,54	39,18	40,50	39,38

Le 15 novembre 1936, l'index des prix de détail atteignit le niveau de 703, commandant une hausse de salaires de 2,5 %, laquelle fut appliquée à partir du 6 décembre 1936.

(*) Non compris le personnel de la surveillance.

Dans le tableau n° 7, on trouve les résultats de deux enquêtes faites pour la Commission Nationale Mixte des Mines et portant sur les salaires des mois de septembre et décembre 1936. Il s'agit ici du salaire moyen d'une journée normale de huit heures pour les ouvriers de diverses catégories, à l'exclusion du personnel surveillant.

Le tableau n° 8 indique, d'autre part, les salaires moyens de l'année, mis en regard des salaires moyens de l'année précédente,

TABLEAU N° 8.

SALAIRES EN 1935 ET EN 1936.

(Chiffres provisoires pour 1936)

DISTRICTS	Ouvriers à veine		Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories (fond et surface)	
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Couchant de Mons	41,01	44,23	38,65	41,48	28,65	31,31	35,62	38,40
Centre	41,69	45,36	38,16	41,02	30,78	33,25	35,86	38,54
Charleroi	41,94	45,49	38,60	41,72	28,68	31,12	35,13	38,05
Namur	40,87	45,00	39,07	42,30	28,23	31,39	35,25	38,42
Liège	43,51	46,99	38,32	41,36	28,37	31,25	35,41	38,40
Bassin du Sud	42,03	45,49	38,46	41,46	28,95	31,56	35,44	38,30
Campine	42,49	47,30	40,93	44,03	28,64	31,39	37,03	39,57
Royaume	42,10	45,77	38,84	41,85	28,90	31,53	35,69	38,50

les uns et les autres établis par journée de présence et en tenant compte des sommes touchées par le personnel de surveillance. On déduit de ce tableau que, dans l'ensemble, le salaire moyen de 1936 a été supérieur d'environ 8 % à celui de 1935.

Une augmentation proportionnellement moins importante affecte, comme l'indique le tableau n° 9, la dépense en salaires par tonnes calculée pour les différents districts et pour l'ensemble des mines du pays : l'augmentation sensible du rendement en est la cause principale ; les résultats du bassin du Centre le montrent.

Le même tableau fait ressortir également que la dépense en salaires par tonne est nettement plus faible en Campine que dans tout autre district.

TABLEAU N° 9.
SALAIRES PAR TONNE.
(Chiffres provisoires pour 1936)

DISTRICTS	Dépenses en salaires par tonne nette extraite		
	1934	1935	1936
	Francs	Francs	Francs
Couchant de Mons	50,17	46,83	50,59
Centre	51,25	46,75	47,38
Charleroi	51,24	48,62	52,39
Namur	48,25	47,80	51,19
Liège	58,27	53,99	58,03
Bassin du Sud	52,75	49,20	52,39
Campine	37,56	34,50	34,76
Royaume	49,56	46,05	48,42

Comme nous l'avons fait remarquer à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux nos 7, 8 et 9 ne concernent que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre.

Prix des charbons.

(Voir tableau n° 10.)

Le tableau n° 10 indique, pour les principales catégories de charbons, tant à usage industriel qu'à usage domestique, les prix directeurs fixés pour le marché intérieur par l'Office National des Charbons.

On remarque que ces prix sont restés stationnaires pendant le premier semestre. Ils ont été majorés le 1^{er} juillet et le 1^{er} décembre.

Les charbons industriels ont encore été augmentés le 1^{er} janvier 1937. A cette date, ils avaient ainsi subi, suivant les catégories, une majoration totale de 19 à 22 fr., atteignant même 25 fr. pour les fines à coke. Toutefois, pour les charbons destinés aux locomotives des chemins de fer, la hausse du 1^{er} juillet seule a

été enregistrée et ce au mois d'octobre, lors du renouvellement du marché semestriel.

Pour les charbons domestiques, les deux hausses ont en général représenté 15 fr. par tonne pour les prix minima. Dans certains cas, l'augmentation a été plus forte.

Jointes à l'écoulement des stocks, ces améliorations des prix de vente sur le marché intérieur ont, en dépit du relèvement des salaires et des autres éléments du prix de revient, accentué le redressement de l'industrie charbonnière constaté en 1935.

TABLEAU N° 10
PRIX DES CHARBONS

CATÉGORIES	4 novembre 1935	1 ^{er} juillet 1936	6 décembre 1936	1 ^{er} janvier 1937
<i>Charbons industriels :</i>				
Poussiers, 20 % de cendres, 0-1, 0-2 m/m, maigre	46,50	53,50	58,50	66,50
Poussiers, 12 % de cendres, 0-4, 0-6 m/m, quart-gras	57,50	64,50	68,50	76,50
Fines lavées, 0-10 m/m, demi-gras	77	84	89	99
Fines mi-lavées, 0-30 m/m, gras	102	109	114	124
Menu brut, 0-70 m/m, maigre	92	99	104	115
Menus mi-lavés, 0-60, 0-70 m/m, gras	110	117	122	132
Braisettes, 10-20 m/m, demi-gras	137	144	149	159
Criblé, au-dessus de 60 m/m, 3/4 gras	157	164	169	179
Fines à coke	105	115	115	130
<i>Charbon pour locomotives de la Société Nationale des Chemins de fer belges :</i>				
Classe C, 12 % de cendres (menu 0-70 m/m, demi-gras)	104 (1)	111 (2)	111	111
<i>Charbons domestiques :</i>				
Grains 5-10 m/m, maigre	—	111,50	120	128,50
Braisettes 10-20 m/m, maigre	147	156	162	162
Braisettes 20-30 m/m, maigre	207	216	222	222
Braisettes 20-30 m/m, demi-gras	202	211	217	217
Têtes de moineaux 30-50 m/m, maigre	207	216	222	222
Têtes de moineaux 30-50 m/m, demi-gras	207	216	222	222
Gailletins 50-80 m/m, maigre	187	196	202	202
Gailletins 50-80 m/m, demi-gras	192	201	207	207
Criblé, gras	172	181	187	187

(1) Le prix de 104 francs a été appliqué dès le 1^{er} octobre 1935.

(2) Le prix de 111 francs n'a été appliqué qu'à partir du 1^{er} octobre 1936.

Production de coke.

(Voir tableau n° 11.)

Pour l'ensemble du pays, la production de coke a sensiblement augmenté en 1936 par rapport à 1935.

TABLEAU N° 11.
PRODUCTION DE COKE PENDANT L'ANNÉE 1936
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Liège	Région non minière	ROYAUME
Janvier	63,7	28,5	95,1	91,6	146,0	424,9
Février	59,6	27,9	89,4	85,9	141,8	404,6
Mars	62,7	30,4	95,8	91,1	147,0	427,0
Avril	64,0	28,8	92,6	92,5	145,3	423,2
Mai	66,2	30,1	95,9	95,4	151,4	439,0
Juin*	47,6	23,4	70,9	64,0	141,0	346,9
Juillet	60,5	27,0	91,8	95,0	149,0	423,3
Août.	67,0	29,1	92,4	94,4	152,6	435,5
Septembre	65,6	28,2	89,2	89,7	149,1	421,8
Octobre.	65,1	30,4	92,8	93,9	153,6	435,8
Novembre	66,1	29,3	93,1	91,6	152,1	432,2
Décembre	72,9	28,8	98,7	96,8	163,2	460,4
Total 1936	761,0	341,9	1.097,7	1.081,9	1.792,1	5.074,6
1935 (1).	708,2	1.408,3	1.019,7	1.308,3	4.444,5	
1934 (1).	611,6	1.309,1	973,7	1.342,0	4.236,4	
1933 (1)	563,8	1.344,6	1.047,1	1.437,1	4.392,6	
1932 (1).	528,7	1.389,7	993,6	1.498,0	4.410,0	
1931 (1).	371,5	1.806,1	1.140,7	1.558,5	4.876,8	

*Grève dans les charbonnages.

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

Prix du coke.

(Tableau n° 12.)

Les prix du coke métallurgique pour les hauts fourneaux pendant l'année 1936 sont indiqués ci-après, d'après les barèmes du Syndicat des Cokes.

TABLEAU 12.
PRIX DU COKE

DATES	Prix de la tonne de coke métallurgique Fr.
1er janvier 1936	125,00
1er juin 1936	135,00
1er juillet 1936.	145,00
1er décembre 1936	155,00
1er janvier 1937	170,00

Production d'agglomérés.

(Voir tableau n° 13.)

La production d'agglomérés a notablement augmenté, dans l'ensemble, par rapport à l'année précédente; l'augmentation a été la plus sensible dans le district du Couchant de Mons.

TABLEAU N° 13.

PRODUCTION D'AGGLOMÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1936

(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Total
Janvier	9,7	19,6	68,9	4,9	33,2	136,3
Février	9,9	17,4	64,1	4,2	29,9	125,5
Mars	10,9	19,4	62,4	3,0	33,5	129,2
Avril	12,3	17,8	65,1	5,9	30,7	131,8
Mai	9,5	18,1	65,6	5,5	33,0	131,7
Juin*	4,8	14,7	37,8	1,6	19,0	77,9
Juillet	11,4	20,1	69,5	3,2	33,4	137,6
Août	8,8	15,3	65,6	3,5	25,5	118,7
Septembre	7,7	15,0	60,1	3,7	25,7	112,2
Octobre	14,7	18,0	77,5	5,4	34,6	150,2
Novembre	13,6	18,6	74,0	6,9	29,3	142,4
Décembre	12,7	24,2	82,7	7,0	32,8	159,4
Total 1936	126,0	218,2	793,3	54,8	360,6	1.552,9
Année 1935 (1)	97,8	176,3	706,6	43,5	344,4	1.368,6
» 1936 (1)	89,9	175,6	682,6	39,3	366,2	1.353,6
» 1933 (1)	86,1	186,0	688,1	36,3	367,3	1.363,8
» 1932 (1)	93,5	169,5	670,6	36,5	346,9	1.317,0
» 1931 (1)	110,5	241,5	948,1	101,6	448,7	1.850,4

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

*Grève dans les charbonnages.

Prix des agglomérés.

Le tableau suivant donne les prix fixés par trimestre ou par semestre pour les briquettes achetées par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges et d'autre part, les prix successifs fixés par l'Office National des Charbons pour les boulets d'une teneur en cendre de 10 % au maximum.

TABLEAU N° 14.

PRIX MOYEN DES AGGLOMÉRÉS

DATES	FIQUETTES	BOULETS
1er Octobre 1935.	119 fr.	137 fr.
1er Avril 1936	123 »	137 »
1er Juillet	123 »	146 »
1er Octobre	130 »	146 »
6 Décembre	130 »	152 »
1er Janvier 1937	130 »	162 »

**Mouvement commercial et consommation de houille
de l'Union belgo-luxembourgeoise.**

(Voir tableaux nos 15, 16, 17 et diagramme n° 3.)

La consommation de houille dans l'Union Belgo-Luxembourgeoise, après avoir considérablement décliné d'année en année de 1929 à 1932, et s'être maintenue en 1933 à un niveau voisin de celui de l'année précédente, a légèrement augmenté en 1934 et

en 1935; en 1936 elle a marqué une nouvelle hausse, très sensible cette fois. Cette consommation a atteint, en effet, 29.840.000 tonnes en 1936, contre 28.527.000 tonnes en 1935, 28.066.000 tonnes en 1934, 27.029.000 tonnes en 1933 et 27.108.000 tonnes en 1932.

Les importations en Belgique de houille, d'agglomérés de houille et de coke ont continué à être soumises à des mesures restrictives exposées dans le chapitre suivant.

Pendant le premier semestre 1936, les importations totales dans l'Union Belgo-Luxembourgeoise ont été inférieures d'environ 250.000 tonnes à celles du premier semestre 1935. Pendant le second semestre au contraire, elles ont dépassé considérablement celles de la période correspondante de l'année 1935.

Les combustibles étrangers, en augmentation de 312.000 tonnes sur l'année précédente, ont couvert 24,4 % de la consommation, comme en 1935, contre 27,9 % en 1934.

L'Allemagne a fourni plus de 70 % du tonnage importé, tous combustibles réunis et exprimés suivant leur équivalent en houille. Les Pays-Bas ont occupé la deuxième place en fournissant plus de 20 % de l'importation. La Grande-Bretagne, la Pologne et la France sont venues respectivement en troisième, quatrième et cinquième lieu.

Les exportations de combustibles ont dépassé de 909.000 tonnes celles de l'année précédente, quoiqu'elles aient continué à être restreintes par des mesures gouvernementales prises en différents pays, et notamment en France. Pour ce dernier pays, qui constitue le principal débouché extérieur pour les combustibles belges, le contingent mensuel alloué à la Belgique a été fixé à 58,5 % de la quantité mensuelle moyenne exportée pendant les années 1928, 1929 et 1930. Ce contingent a été diminué encore de 10 % pendant chacun des mois de mai à septembre 1936 inclusivement. Par contre, il a été augmenté de 100 % pour le mois de décembre 1936. Le bénéfice de l'intégralité de ce contingent a été, comme précédemment, subordonné à la condition de livrer, dans le cadre du contingent total, une quantité minimum de charbons domestiques. Toutefois, des facilités ont été accordées pour l'échelonnement de ces fournitures de charbons domestiques

TABLEAU N° 15.
IMPORTATIONS (en milliers de tonnes)
(Union Belgo-Luxembourgeoise)

Pays de provenance	Houille	Coke	Agglomérés	Total (Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houille)
Allemagne . . .	2.411	2.036	71	5.121
Pays-Bas . . .	782	505	36	1.471
Grande-Bretagne . . .	375	—	—	375
Pologne . . .	130	—	—	130
France . . .	105	16	2	128
U. R. S. S. . .	59	—	—	59
Total 1936 (1) .	3.862	2.557	109	7.284
1935 (2) .	3.777	2.279	137	6.972
1934 (2) .	4.481	2.338	190	7.834
1933 (2) .	5.224	1.754	211	7.801
1932 (2) .	6.736	1.943	203	9.444
1931 (2) .	9.528	2.154	244	12.793

TABLEAU N° 16.
EXPORTATIONS (en milliers de tonnes)
(Union Belgo-Luxembourgeoise)

Pays de destination	Houille	Coke	Agglomérés	Total (Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houille)
France . . .	2.977	504	317	3.919
Italie . . .	790	24	35	852
Pays-Bas . . .	336	48	31	427
Suède . . .	3	265	—	347
Etats-Unis . . .	—	119	14	167
Allemagne . . .	8	75	—	106
Grande-Bretagne . . .	2	66	—	87
Argentine . . .	79	1	—	80
Norvège . . .	—	60	—	78
Suisse . . .	44	4	9	56
Maroc . . .	41	2	10	52
Congo . . .	4	21	15	45
Finlande . . .	—	34	—	44
Canada . . .	39	—	—	39
Autres pays . . .	33	28	24	92
Provisions de bord	379	—	70	442
Total 1936 (1) .	4.735	1.251	525	6.833
1935 (2) .	4.279	919	446	5.924
1934 (2) .	3.811	960	496	5.486
1933 (2) .	3.588	914	473	5.261
1932 (2) .	3.491	980	566	5.274
1931 (2) .	5.468	862	940	7.519

(1) Chiffres provisoires.
(2) Chiffres définitifs.

sur une période de douze mois, allant du 1^{er} avril 1936 au 31 mars 1937.

Il est à noter que, au cours des trois premiers trimestres, les exportations ont été nettement supérieures à celles de l'année précédente, au point d'équilibrer presque les importations. Pendant le quatrième trimestre, au contraire, elles ont été inférieures à celles de la période correspondante de l'année 1935.

Au total, exprimées en houille, les exportations de l'année 1936 ont représenté 24,5 % de la production, contre 22,3 % en 1935 et 21 % environ en 1934 et 1933.

Le déficit de la production par rapport à la consommation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise a été de 1.967.000 tonnes; mais 1.516.000 tonnes ayant été reprises au stock, l'excédent des importations sur les exportations ne s'est élevé qu'à 451.000 tonnes.

Le diagramme n° 3, pour l'établissement duquel il a été admis que la consommation de charbon étranger en Belgique correspond à l'importation, donne approximativement la répartition de la consommation en charbon étranger et en charbon belge. Il indique, en outre, la quantité de charbon belge exporté.

Dans les dernières années, la proportion de charbon belge dans la consommation de l'Union Belgo-Luxembourgeoise a varié comme suit :

En 1929	57,9 %
En 1930	58,0 %
En 1931	59,1 %
En 1932	65,2 %
En 1933	71,2 %
En 1934	72,1 %
En 1935	75,9 %
En 1936	75,6 %

Il ne faut pas perdre de vue que, si cette proportion a considérablement augmenté depuis 1929, la chute de la consommation totale de l'Union avait néanmoins entraîné un recul du tonnage de charbon belge consommé pendant les premières années de la crise. Mais depuis 1933 un redressement progressif s'est opéré à cet égard. En 1936, la consommation de charbon belge a encore

TABLEAU N° 17.

CONSOMMATION (en milliers de tonnes).

	1929	1930	1931	1933	1934	1935	1936 (2)
Production . . .	26.940	27.415	27.042	25.300	26.359	26.506	27.873
Importation . . .	16.207	14.151	12.789	7.801	7.834	6.972	7.284
Exportation . . .	5.476	5.721	7.539	5.261	5.486	5.924	6.833
Différence des stocks (1) . . .	- 815	+2.164	+1.055	+811	+671	-973	-1.516
Consommation . . .	38.486	33.681	31.237	27.029	28.066	28.527	29.840

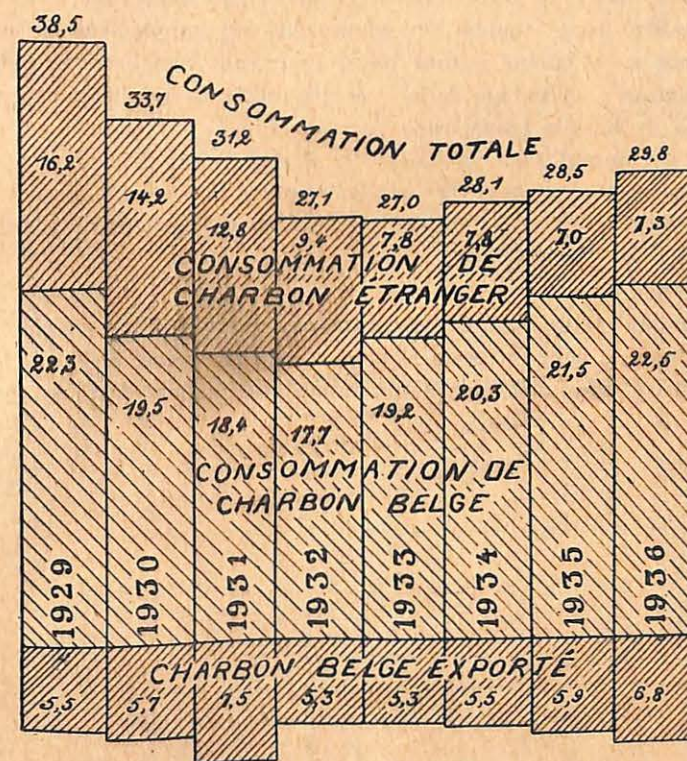


DIAGRAMME N° 3.

- (1) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année; le signe - une diminution.
 (2) Chiffres provisoires.

augmenté d'environ 1.000.000 tonnes et a dépassé le niveau de 1929; le niveau de 22.556.000 tonnes qui a été atteint n'avait plus été constaté depuis 1923.

Mesures tendant à adapter la production et l'importation à la consommation.

Pendant les neuf premiers mois de l'année, le contingent mensuel d'importation en Belgique de houille et d'agglomérés de houille est resté fixé au taux qui avait été en vigueur pendant toute l'année 1935. Pendant le dernier trimestre, il a été accordé des suppléments de contingent, qui se sont élevés à 20 % en octobre, 30 % en novembre et 35 % en décembre 1936.

D'autre part, comme précédemment, un supplément de contingent a été alloué à tout pays, important par bateaux belges un certain pourcentage de la quantité totale de houille et d'agglomérés de houille transportée par voie d'eau.

Toute importation de houille et d'agglomérés de houille a été subordonnée, au surplus, au versement d'une somme de 10 ou 15 francs à la tonne, suivant que le combustible était à usage industriel ou domestique.

Pendant toute l'année, le contingent mensuel d'importation en Belgique de coke est resté fixé, par pays d'origine, à 100 % des quantités moyennes mensuelles importées pendant l'année 1934.

BELGIQUE

L'Industrie Charbonnière pendant l'année 1936

Statistique provisoire et vue d'ensemble sur l'exploitation

ANNEXE

I. — Résultats de l'exploitation des mines de houille en 1936

(Chiffres provisoires)

Districts	Nombre de mines(1)		Production nette en tonnes	Valeur des charbons extraits		Montant des dépenses		Différence boni (+) ou mali (-)	
	en boni	en mali total		globale fr.	fr. par tonne	global fr.	fr. par tonne	globale fr.	fr. par tonne
Couchant de Mons	6	4	4.693.920	474.362.600	101,06	466.126.800	99,30	+ 8.235.800	+ 1,76
Centre	7	1	4.096.290	418.434.400	102,15	372.053.400	90,83	+ 46.381.000	+ 11,32
Charleroi	23	3	7.227.730	797.141.200	110,29	733.985.100	101,55	+ 63.156.100	+ 8,74
Namur	2	2	350.920	37.851.000	107,86	33.488.100	95,43	+ 4.362.900	+ 12,43
Liège	20	5	5.224.860	610.177.200	116,78	578.940.700	110,80	+ 31.236.500	+ 5,98
Bassin du Sud	58	15	21.593.720	2.337.966.400	108,27	2.184.594.100	101,17	+ 153.372.300	+ 7,10
Campine	6	—	6.279.570	639.842.900	101,89	513.214.500	81,75	+ 126.628.300	+ 20,16
Royaume	64	15	27.873.290	2.977.809.300	106,84	2.697.808.700	96,79	+ 280.000.600	+ 10,05
Groupe des 64 mines en boni			23.160.100	2.478.797.000	107,03	2.151.810.500	92,91	+ 326.986.500	+ 14,12
Groupe des 15 mines en mali			4.713.190	499.012.300	105,88	545.998.200	115,85	- 46.985.900	- 9,97

(1) Ayant concouru à la production.

II. — Récapitulation des résultats par tonne depuis 1927

(Chiffres provisoires pour 1936)

Boni (+) ou mali (—) en francs par tonne

Districts	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Couchant de Mons	+ 7,49	- 5,62	+ 1,01	-12,04	-19,25	-20,69	-10,69	- 6,63	+ 0,96	+ 1,75
Centre	+ 5,93	- 6,55	+ 7,60	- 3,39	-14,13	-11,25	-14,58	- 9,75	+ 6,46	+11,32
Charleroi	+ 7,12	- 1,73	+15,52	- 1,20	-11,26	- 7,74	- 1,98	- 4,64	+ 7,45	+ 8,74
Namur	+13,93	- 4,72	+16,36	+ 2,34	-10,14	- 1,09	+ 2,00	- 2,52	+ 5,98	+12,43
Liège	+ 5,13	+ 0,14	+13,74	- 0,19	- 6,46	- 2,44	- 3,22	- 7,03	+ 5,26	+ 5,98
Bassin du Sud	+ 6,65	- 3,14	+10,18	- 3,85	-12,39	- 9,57	- 6,36	- 6,57	+ 5,27	+ 7,10
Campine	-20,83	-25,66	-26,76	-26,08	-23,85	-17,74	- 4,57	+ 0,92	+12,66	+20,16
Royaume	+ 4,23	- 5,51	+ 5,73	- 6,94	-14,17	-11,06	- 6,02	- 4,99	+ 6,85	+10,05

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

RETRAITE DES OUVRIERS MINEURS

31 décembre 1936. — Arrêté royal. — Approbation des modifications apportées au règlement prévu à l'article 36, alinéa 10, de la loi du 1^{er} août 1930, règlement approuvé par arrêté royal du 14 août 1935.

LEOPOLD III, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 1^{er} août 1930 concernant le régime de retraite des ouvriers mineurs, spécialement l'article 36;

Vu la loi du 30 décembre 1936, spécialement l'article 4, portant abrogation, à partir du 1^{er} décembre 1936, des mesures restrictives prises par l'arrêté-loi du 28 février 1935 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi du 1^{er} août 1930;

Vu les délibérations en date du 15 décembre 1936, du conseil d'administration du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs, arrêtant les modifications apportées par suite de l'abrogation des mesures susdites au règlement pris par le dit conseil d'administration, en exécution de l'article 36, alinéa 10, de la loi du 1^{er} août 1930;

Revu l'arrêté royal du 14 août 1935 approuvant le règlement dont il est question ci-avant;

Sur la proposition de Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — Sont approuvées les modifications ci-après indiquées apportées au règlement pris le 31 juillet 1935 par le conseil d'administration du Fonds national de retraite des